

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
à

Monsieur le Président de Laval Agglomération
Direction de l'urbanisme
HOTEL COMMUNAUTAIRE
1 PLACE DU GENERAL FERRIE
CS 60809
53008 LAVAL CEDEX

À l'attention de Monsieur Arnaud CLEVEDE

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

**DIRECTION DE L'ACTION FONCIERE, DE
L'HABITAT ET DE L'OBSERVATION
TERRITORIALE**

Service urbanisme et foncier

Dossier suivi par :
Pierre-Yves BEAUJAN
Chef du service urbanisme et foncier

V/réf. : DG/RB/AC/19.2020
N/réf. : PYB/CB

Objet : Avis sur le projet du PVAP du SPR de Parné-sur-Roc

Par courrier reçu le 26 février 2020, Laval Agglomération a sollicité l'avis du Département sur le dossier arrêté du Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) du Site patrimonial remarquable (SPR) de Parné-sur-Roc.

Je n'ai pas d'observation sur ce dossier.

Pour le Président et par délégation :
La Directrice générale adjointe,



Sophie BONNIÈRE

Hôtel du Département
39 rue Mazagran
CS 21429
53014 LAVAL CEDEX

☎ 02 43 66 52 08
✉ foncierrouitier@lamayenne.fr

www.lamayenne.fr

Copie pour information à :

- Mme Christine DUBOIS, Conseillère départementale du canton de l'Huisserie
- M. Christian BRIAND, Conseiller départemental du canton de l'Huisserie
- M. Christian LEPAGE, DDT/SAU/Unité Planification